



## LU DOTHEQUE – REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : conditions d'accès

- Etre famille adhérente de la MJC pour l'année en cours.
- Les enfants de moins de dix ans doivent être accompagnés de leurs parents pour venir emprunter ou rendre des jeux.

### Article 2 : horaires d'ouverture

Lundi		16h30/18h30
Mardi		16h30/18h30
Mercredi	10h/12h	16h30/18h30
Judi	9h/11h*	16h30/18h30
Vendredi		16h30/18h30
Samedi	10h/12h	

\*Réservé au moins de 3 ans

- Les jeux sont classés en trois catégories de tarif : jeux, gros jeux, jeux en bois. Ils peuvent être loués à l'unité ou par pack pour les jeux en bois. Plusieurs formules sont proposées, voir tableau des tarifs à la ludothèque.

### Article 3 : conditions de prêts

- Les adhérents peuvent emprunter au maximum deux jeux à la fois, sur une période de quinze jours. Pour permettre à chacun de profiter des services de la ludothèque il est impératif de respecter ce délai.
- Les adhérents qui ne ramèneront pas les jeux dans les délais devront payer une **pénalité financière d'un euro par jeu et semaine de retard.**

### Article 4 : respect du matériel

- Avant chaque sortie de jeu, le contenu de celui-ci sera vérifié avec l'adhérent qui s'engage à le rendre dans le même état. Lors du retour, le jeu sera vérifié avec le personnel de la MJC.
- En cas de détérioration du jeu emprunté par l'adhérent, il pourra être demandé une participation au coût de remplacement éventuel du matériel emprunté.
- En cas de perte d'une pièce du jeu emprunté par l'adhérent, il sera demandé un euro qui sera rendu en cas de restitution de la pièce.
- Dans le cas où l'adhérent ne respecte pas ces règles concernant la détérioration des jeux, ou si des jeux ne sont pas restitués la MJC encaissera le chèque de caution.
- La MJC s'engage à fournir des jeux propres et en bon état qui seront régulièrement vérifiés et nettoyés.

**Famille :**

**Tel :**

**Nom du responsable :**

**Mail :**

**La MJC se réserve le droit d'exclure de la ludothèque les adhérents qui ne respectent pas le règlement.**

Je soussigné (nom, prénom du responsable) ....., m'engage à respecter le règlement de la ludothèque.

J'autorise mon, mes enfant(s) âgé(s) de plus de 10 ans à venir jouer seul(s) à la ludothèque. Il(s) reste(nt) sous ma responsabilité, et je m'engage à être joignable pendant sa présence à la ludothèque.

Fait à Etoile, le ..... Signature de l'adhérent ou du responsable légal, précédée de la mention lue et approuvée.